Programme d'études techniques

414.B0

Techniques du tourisme d'aventure

Secteur de formation

Alimentation et tourisme

Québec

Programme d'études techniques

414.B0

Techniques du tourisme d'aventure

Secteur de formation

Alimentation et tourisme

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale des programmes
et du développement

Équipe de production

Coordination

Yvon Boutet
Coresponsable du secteur *Alimentation et tourisme*
Direction générale des programmes et du développement
Ministère de l'Éducation

Conception et rédaction

Denyse Blanchet
Directrice des études
Cégep de la Gaspésie et des Îles

Gérard Gagnon
Enseignant, aventure et écotourisme
Cégep de la Gaspésie et des Îles

Pierre Cloutier
Conseiller en élaboration de programmes d'études

Révision linguistique

Sous la responsabilité du Service des publications et des expositions du ministère de l'Éducation

Mise en page et édition

Sous la responsabilité de la Direction générale des programmes et du développement du ministère de l'Éducation

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2003- 03-00263

ISBN 2-550-41006-8

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2003

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation. Le ministère de l'Éducation remercie les personnes suivantes.

Milieu du travail

Marie-Josée Blanchette
Fédération des pourvoyeurs du Québec

Marcelle Chénier
Aventures douces
Plein air inc.

Serge Côté
Centre équestre du Centaure

Pierre Desjardins
Expéditions Eau-Vive inc.

Claudette Fortin
Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ)

Luc Fournier
Lux de Foire inc.
Cégep de St-Félicien, Aventure Boréale

Régis Fournier
Québec Hors-circuits

Normand Ganepy
Société d'initiative et de conservation du Bas-Richelieu
Randonnée Nature

Pierre Gaudreault
Aventure Écotourisme Québec

Adèle Girard
Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT)

Vianney Guillemette
Coopérative de travailleurs de Mastigouche

André Heller
Descente Malbaie enr.
Rafting-Traîneau à chiens

Élyse Lauzon
Québec Maritime

Mario Marchand
Excursion Mauricie

Raymonde Mercier
Destination Chics-Chocs inc.

Gaétan Michaud
Portneuf Aventure inc.

Hélène Philion
Industrie du tourisme d'aventure
Industrie du Plein Air

Régent G. Sioui
Sites et séjours amérindiens

François-Guy Thivierge
Centre d'escalade Roc Gym

Jeff Thuot
Guide certifié

Milieu de l'éducation

Michel Aubichon
Commission scolaire de l'Énergie

Marc-André Bédard
Cégep de La Pocatière

Denyse Blanchet
Cégep de la Gaspésie et des Îles

Nicole Boulay
Cégep de Baie-Comeau

André-François Bourbeau
Université du Québec à Chicoutimi

Perry Fournier
Cégep de Matane

Stéphane Frédérick
Collège Mérici

Nancy Lefèvre
Cégep de Granby – Haute-Yamaska

Mia Michaud
Collège Montmorency

Pierre Pépin
Collège Mérici

Alain Turcotte
Cégep de Matane

Table des matières

Présentation du programme d'études 3
Vocabulaire 7
Première partie
Buts de la formation générale 11
Intentions éducatives en formation générale 13
Deuxième partie
Buts de la formation spécifique 55
Intentions éducatives en formation spécifique 57
Matrice des compétences 59
Harmonisation 61
Analyser la fonction de travail. 63
Communiquer en milieu de travail. 65
Adopter une approche client. 67
Traiter l'information relative au marché. 69
Planifier et préparer une sortie en milieu naturel. 71
Encadrer un groupe. 73
Transmettre des techniques relatives à la pratique d'une activité estivale. 75
Cerner le potentiel d'interprétation à partir de données du milieu naturel. 77
Cerner le potentiel d'interprétation à partir de données du milieu culturel. 79
Réaliser une activité d'interprétation liée au tourisme d'aventure. 81
S'orienter en milieu naturel. 83
Intervenir en situation d'urgence. 85
Coordonner, sur le terrain, les activités liées à l'alimentation. 87
Coordonner, sur le terrain, les activités liées au campement. 89
Transmettre des techniques relatives à la pratique d'une activité hivernale. 91
Entretenir l'équipement. 93
Entretenir des sites et des sentiers. 95
Guider un groupe en milieu naturel. 97
Guider, en langue seconde, un groupe en milieu naturel. 99
Collaborer à la conception de produits de tourisme d'aventure 101
Collaborer à la promotion de l'entreprise et de ses produits. 103

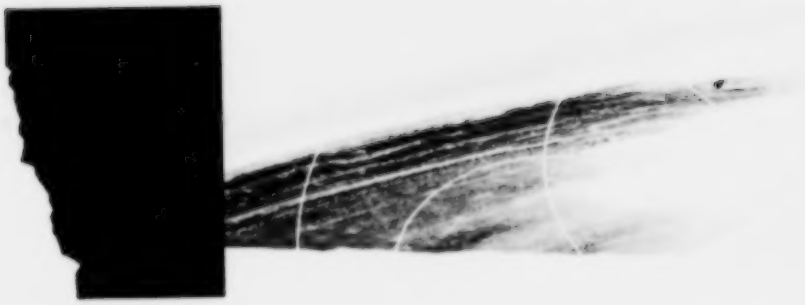

414.B0 **Techniques du tourisme d'aventure**

Année d'approbation : 2003

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Nombre d'unités :	91 2/3 unités
Durée totale :	2 535 heures-contact
Formation générale :	660 heures-contact
Formation spécifique :	1 875 heures-contact

Conditions d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le RREC à l'article 2 et, le cas échéant, aux conditions particulières suivantes :

- Aucune

104-06415/

Présentation du programme d'études

Le programme *Techniques du tourisme d'aventure* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action du ministère de l'Éducation; en fonction du cadre réglementaire, le programme est défini par compétences et formulé par objectifs et par standards.

Le programme *Techniques du tourisme d'aventure* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 65 unités.

Pour sa composante de formation spécifique, ce programme a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Formation générale commune **(16 2/3 unités)**

0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.

00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.

000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

ou

0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

ou

0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

ou

0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.

0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale propre (6 unités)

000K Produire différents types de discours oraux et écrits.

000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.

0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

ou

000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

ou

000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

ou

000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Formation générale complémentaire (4 unités)

000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.

000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.

000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.

000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.

0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.

0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.

0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.

0012 Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.

0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.

0014 Réaliser une production artistique.

Formation spécifique **(65 unités)**

035P	Analyser la fonction de travail.
035Q	Communiquer en milieu de travail.
035R	Adopter une approche client.
035S	Traiter l'information relative au marché.
035T	Planifier et préparer une sortie en milieu naturel.
035U	Encadrer un groupe.
035V	Transmettre des techniques relatives à la pratique d'une activité estivale.
035W	Cerner le potentiel d'interprétation à partir de données du milieu naturel.
035X	Cerner le potentiel d'interprétation à partir de données du milieu culturel.
035Y	Réaliser une activité d'interprétation liée au tourisme d'aventure.
035Z	S'orienter en milieu naturel.
0360	Intervenir en situation d'urgence.
0361	Coordonner, sur le terrain, les activités liées à l'alimentation.
0362	Coordonner, sur le terrain, les activités liées au campement.
0363	Transmettre des techniques relatives à la pratique d'une activité hivernale.
0364	Entretenir l'équipement.
0365	Entretenir des sites et des sentiers.
0366	Guider un groupe en milieu naturel.
0367	Guider, en langue seconde, un groupe en milieu naturel.
0368	Collaborer à la conception de produits de tourisme d'aventure.
0369	Collaborer à la promotion de l'entreprise et de ses produits.

Vocabulaire

Programme

Le programme est constitué d'un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique, à un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (*Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre-général – Cadre technique 2002*, p. 15)

Objectif

L'objectif englobe la compétence, l'habileté ou la connaissance à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Plus précisément, il présente la compétence à acquérir. Il comprend l'énoncé même de la compétence ainsi que les éléments nécessaires à sa compréhension.

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'acquisition de la compétence.

Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne vise pas à décrire la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Ils ne constituent pas l'instrument d'évaluation pour lequel ils servent plutôt de références. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit de cours destinés à assurer l'atteinte des objectifs et le respect des standards. Ils sont donnés entre autres en laboratoire, d'ateliers, de séminaires, de stages ou d'autres activités pédagogiques. Les établissements d'enseignement collégial ont la responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement des programmes.

Pour la composante de formation générale, il s'agit des éléments d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

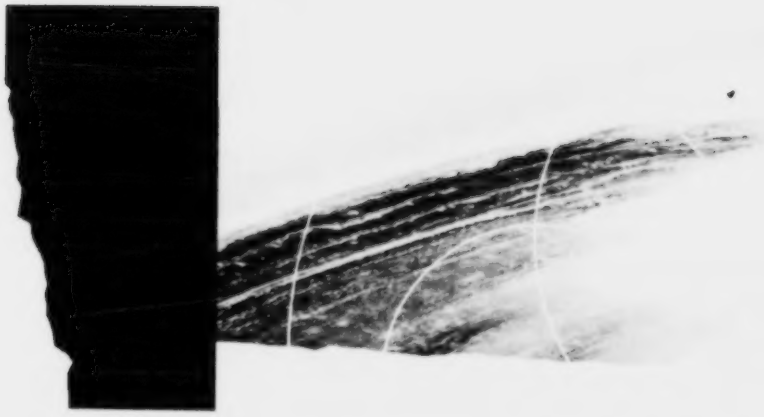

Première partie

Buts de la formation générale

Intentions éducatives de la formation générale

Objectifs et standards de la formation générale

Buts de la formation générale

Au Québec, l'enseignement collégial fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieur tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage de la formation technique à la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et l'équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et le développement de qualités et d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- maîtriser la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée;
- maîtriser des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- s'ouvrir au monde et à la diversité des cultures;
- connaître des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- développer une pensée réflexive autonome et critique;
- développer une éthique personnelle et sociale;
- maîtriser des connaissances nécessaires à son bien-être physique et intellectuel;
- prendre conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les qualités et les attitudes à développer

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent au développement des qualités et des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi-même et autrui;
- ouverture d'esprit;

- créativité;
- ouverture sur le monde.

Cette triple finalité s'applique aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Cette formation totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :

  - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
  - philosophie ou Humanities : 4 1/3 unités;
  - éducation physique : 3 unités;
  - langue seconde : 2 unités;

- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage favorisant leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Cette formation totalise 6 unités réparties comme suit :

  - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
  - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
  - langue seconde : 2 unités;

- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Cette formation totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :

  - sciences humaines;
  - culture scientifique et technologique;
  - langue moderne;
  - langage mathématique et informatique;
  - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis dans le contexte d'une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités, des disciplines et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage assurant la cohérence de son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont établis conformément au *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q., c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, édition révisée, octobre 2001).

Intentions éducatives en formation générale

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances culturelles, des habiletés génériques à acquérir, des qualités et des attitudes à développer; enfin, une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Formation générale commune et formation générale propre

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'enrichir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, laquelle constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

1) La fréquentation constante de la littérature permet à l'étudiant ou l'étudiante d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle lui permet aussi de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et de s'ouvrir davantage à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.

2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune. De plus, chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.

3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître ses erreurs et à les corriger.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs cognitifs et culturels de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra montrer

- que, sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle peut :
  - analyser, expliquer et apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours et en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
  - reconnaître des procédés littéraires et langagiers et en apprécier la contribution dans un projet de texte;
  - reconnaître et analyser les particularités d'une situation de communication et y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
  - organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
  - porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses, tant sur le plan des idées que sur celui de la langue;

- que, sur le plan des acquis culturels, il ou elle peut :
  - reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
  - apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et se situer par rapport à elles;
  - préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et en saisir les résonances dans le monde actuel;
  - reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième année du secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles de la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence comportant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer ces œuvres et ces textes dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime par la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L'ensemble de la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière que l'étudiant ou l'étudiante s'ouvre aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale, et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Cet enseignement forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent l'être humain dans sa quête de sens ou de vérité.

Principes

1) La philosophie participe en Occident d'une culture qui s'appuie sur la raison pour étudier les questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour façonner sa pensée et orienter son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l'aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à l'exercice rigoureux de la raison.

2) L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'étudiant ou l'étudiante au questionnement et à l'exercice du jugement critique, ce qui l'habitue à revoir sa façon de penser afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'étudiant ou l'étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.

3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation dans cette discipline permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
  - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
  - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
  - des concepts clés, des principes et des théories à la base de conceptions philosophiques permettant de définir l'être humain;
  - les outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
  - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;

- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
  - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
  - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
  - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
  - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
  - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
  - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;

- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
  - valorise la raison et le dialogue dans l'analyse de toute question;
  - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
  - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
  - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
  - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
  - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
  - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière que les acquis théoriques et pratiques du premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le contexte de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée par le questionnement et l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et il ou elle se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui a une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et il ou elle s'ouvre à l'importance de ces dernières dans la culture occidentale. Il ou elle analyse ces conceptions, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, rattachées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

1) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au-delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement au collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.

2) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.

3) L'étude de l'anglais, puisqu'elle fait partie intégrante de la formation générale, permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée, tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, montrer

- que, sur le plan des connaissances, il ou elle :
  - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
  - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
  - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
  - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
  - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- que, sur le plan des habiletés, il ou elle peut :
  - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
  - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
  - obtenir de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise et l'utiliser;
  - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
  - accéder à la culture anglophone;
  - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;

- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
  - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
  - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis en quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée au secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le second ensemble, celui de la formation propre aux programmes, a pour objet de consolider la compétence acquise en formation générale commune, tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.

2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.

3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.

4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances apprises et de faire adopter par autrui les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise du plaisir retiré et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
  - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
  - les principes issus des recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
  - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
  - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
  - une méthode de formulation d'objectifs;
  - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques;

- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est capable :
  - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
  - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
  - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
  - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps;
  - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression corporelle ou de plein air;
  - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
  - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
  - de maintenir ou d'améliorer de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
  - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;

- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle peut :
  - percevoir l'importance d'être responsable de sa santé;
  - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
  - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, la maîtrise de soi, le respect d'autrui et l'esprit de coopération;
  - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
  - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
  - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses

habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié de ces activités.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression corporelle ou de plein air. Dans ce contexte, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante de mener à terme son programme personnel.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble comporte des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs de ces sciences au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines à la compréhension des enjeux contemporains et les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le second ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche particulière du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie, tandis que le second propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été conçus en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de la nôtre ou de notre système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un

élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne entraîne nécessairement une telle sensibilisation.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative qui consiste à développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le second ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Les objectifs et les standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique sont suffisamment généraux pour permettre la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison de ces deux champs de connaissance.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de favoriser le développement de la culture générale de l'étudiant ou de l'étudiante en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. La fréquentation d'œuvres ou l'expérimentation d'un médium artistique, vise, dans cette formation de base, à développer la sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le second ensemble, l'étudiant ou l'étudiante réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, il ou elle est mis en contact avec des œuvres relevant du médium choisi afin d'en reconnaître les principaux mode d'expression.

Langue d'enseignement et littérature — Code : 0001

Objectif	*Standard*

Énoncé de la compétence

Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments	Critères de performance
1 Reconnaître le propos du texte.	• Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	• Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. • Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
3 Choisir les éléments d'analyse.	• Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
4 Élaborer un plan de rédaction.	• Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte.	• Utilisation appropriée des éléments d'analyse. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
Pondération : 2-2-3 ou 1-3-3
Nombre d'unités : 2 1/3

Langue d'enseignement et littérature — Code : 0002

Objectif	*Standard*

Énoncé de la compétence

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments	Critères de performance
1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.	• Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.	• Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.	• Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
4 Élaborer un plan de dissertation.	• Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5 Rédiger et réviser une dissertation explicative.	• Respect des limites du sujet de la dissertation. • Développement approprié des idées. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
Pondération : 3-1-3
Nombre d'unités : 2 1/3

Langue d'enseignement et littérature — Code : 0003

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	
Apprécier des textes de la littérature québécoise.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.	• Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.
2 Comparer des textes.	• Choix pertinent des critères de comparaison. • Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.
3 Déterminer un point de vue critique.	• Pertinence du point de vue critique.
4 Élaborer un plan de rédaction.	• Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5 Rédiger et réviser une dissertation critique.	• Respect des limites du sujet de la dissertation. • Emploi d'arguments appropriés. • Justification du point de vue critique. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite • Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Pondération :	3-1-4
Nombre d'unités :	2 2/3

Philosophie — Code : 00B1

Objectif	*Standard*

Énoncé de la compétence

Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.

Éléments	Critères de performance
1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.	• Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.
2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.	• Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence au contexte sociohistorique de la contribution présentée. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution présentée.
3 Produire une argumentation sur une question philosophique.	• Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes. • Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des règles de l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-1-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Philosophie — Code : 000E

Objectif	***Standard***

Énoncé de la compétence

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments	**Critères de performance**
1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.	• Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. • Usage approprié des concepts clés.
2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.	• Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique dans lequel ces conceptions sont nées. • Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.
3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.	• Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. • Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées. • Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie
Pondération : 3-0-3
Nombre d'unités : 2

Langue seconde (niveau I) — Code : 0015

Objectif	***Standard***

Énoncé de la compétence

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments	**Critères de performance**
1 Dégager le sens d'un message oral simple.	• Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et dans un vocabulaire d'usage courant.
2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	• Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.
3 S'exprimer oralement.	• Communication intelligible d'environ deux minutes à partir de consignes précises. • Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. • Échanges d'idées pertinents. • Prononciation, intonation et débit acceptables.
4 Rédiger un texte.	• Rédaction, sur un sujet familier, d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes. • Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques *modals* et à des temps du verbe parmi les suivants : *simple present* et *present continuous, simple past* et *past continuous, future*.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
Pondération : 2-1-3
Nombre d'unités : 2

Langue seconde (niveau II) — Code : 0007

Objectif — *Standard*

Énoncé de la compétence

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments	Critères de performance
1 Dégager le sens d'un message oral authentique.	• Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message.
2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	• Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots. • Reconnaissance d'une suite logique des éléments du texte.
3 S'exprimer oralement.	• Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes sur un sujet d'intérêt général. • Formulation de questions pertinentes, dont la grammaire est généralement correcte, en situation d'interaction. • Emploi généralement correct de verbes au passé. • Prononciation, intonation et débit convenables.
4 Rédiger un texte.	• Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots. • Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques *modals* et à des temps du verbe parmi les suivants : *simple present* et *present continuous, simple past* et *past continuous, present perfect, future*.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
Pondération : 2-1-3
Nombre d'unités : 2

Langue seconde (niveau III) — Code : 0008

Objectif	***Standard***

Énoncé de la compétence

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments	**Critères de performance**
1 Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire.	• Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute.
2 Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire.	• Identification du sens général. • Distinction précise des principaux éléments du texte. • Identification de la structure du texte. • Identification de l'intention de l'auteur.
3 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire.	• Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou à des documents. • Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Prononciation, intonation et débit généralement corrects.
4 Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire.	• Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Utilisation généralement correcte des temps du verbe exigés par le contexte. • Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
Pondération : 2-1-3
Nombre d'unités : 2

Langue seconde (niveau IV) — Code : 0009

Objectif	*Standard*

Énoncé de la compétence

Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

Éléments	Critères de performance
1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.	• Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes. • Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. • Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. • Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.
2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.	• Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots. • Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. • Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. • Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique. • Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
Pondération : 2-1-3
Nombre d'unités : 2

Éducation physique — Code : 0064

Objectif	*Standard*

Énoncé de la compétence

Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments	Critères de performance
1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé.	• Utilisation appropriée de la documentation. • Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	• Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité. • Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière.	• Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. • Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. • Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique.
4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	• Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique
Pondération : 1-1-1
Nombre d'unités : 1

Éducation physique — Code : 0065

Objectif	*Standard*

Énoncé de la compétence

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

Élément	Critères de performance
1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.	• Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité. • Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité. • Formulation correcte d'objectifs personnels. • Mention des moyens choisis pour atteindre ses objectifs. • Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité. • Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité. • Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité. • Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés. • Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique
Pondération : 0-2-1
Nombre d'unités : 1

Éducation physique — Code : 0066

Objectif	*Standard*

Énoncé de la compétence

Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments	Critères de performance
1 Harmoniser les éléments d'une pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.	• Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé.
2 Gérer un programme personnel d'activités physiques.	• Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. • Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. • Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. • Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. • Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités physiques. • Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique
Pondération : 1-1-1
Nombre d'unités : 1

Langue d'enseignement et littérature — Code : 000K

Objectif	*Standard*

Énoncé de la compétence

Produire différents types de discours oraux et écrits.

Éléments	Critères de performance
1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	• Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. • Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. • Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2 Déterminer un sujet et un objectif de communication.	• Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	• Choix approprié des sources d'information. • Choix pertinent des éléments d'information.
4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	• Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. • Choix judicieux des moyens d'expression.
5 Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	• Respect des règles définissant les différents types de textes. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect des règles de présentation d'un texte écrit.
6 Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	• Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
Nombre d'heures-contact : 60
Nombre d'unités : 2

Philosophie — Code : 000T

Objectif	*Standard*
Énoncé de la compétence Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.	• Définition des notions de base de l'éthique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.
2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.	• Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.
3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	• Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation des questions éthiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions.
4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.	• Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Justification rationnelle de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie
Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Langue seconde (niveau I) — Code : 0016

Objectif	*Standard*

Énoncé de la compétence

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments	Critères de performance
1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	• Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.	• Reconnaissance du sens général et des idées principales du message.
3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études.	• Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Propos pertinents. • Application satisfaisante du code grammatical.
4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études.	• Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. • Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Langue seconde (niveau II) — Code : 000M

Objectif	*Standard*

Énoncé de la compétence

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments	Critères de performance
1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	• Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique des éléments du message.
2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	• Reconnaissance du sens général. • Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. • Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	• Communication claire et cohérente accessible à un non expert. • Communication appropriée à la situation. • Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. • Application convenable du code grammatical.
4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.	• Rédaction claire et cohérente d'un texte lié à son champ d'études, d'environ 300 mots, accessible à un non-expert. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. • Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Langue seconde (niveau III) — Code : 000N

Objectif	*Standard*
Énoncé de la compétence Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	• Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	• Identification du sens général. • Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	• Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.
4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études.	• Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 500 mots, accessible à un non-expert. • Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Langue seconde (niveau IV) — Code : 000P

Objectif	*Standard*
Énoncé de la compétence Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.	
Éléments	**Critères de performance**
1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	• Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi judicieux du vocabulaire. • Utilisation correcte du code grammatical. • Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue.
2 Analyser des textes complexes.	• Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. • Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite. • Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.
3 Rédiger un texte lié à son champ d'études.	• Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non-expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie.
4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français.	• Respect du sens. • Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière accordée aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences syntaxiques. • Emploi d'une terminologie équivalente.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Sciences humaines — Code : 000V

Objectif

Énoncé de la compétence

Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.

Standard

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains.
- À partir de documents et de données du domaine des sciences humaines.

Éléments	Critères de performance
1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches.	• Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. • Description des principales approches utilisées en sciences humaines.
2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines.	• Association de ces questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines.
3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.	• Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. • Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Sciences humaines — Code : 000W

Objectif	***Standard***
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	• Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. • À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.

Éléments	**Critères de performance**
1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	• Présentation de l'historique de la problématique. • Utilisation des concepts et du langage appropriés. • Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.
2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.	• Formulation claire d'une question. • Sélection de données documentaires pertinentes. • Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.
3 Établir des conclusions.	• Utilisation appropriée de la méthode choisie. • Détermination de critères d'appréciation appropriés. • Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. • Élargissement de la question analysée.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Culture scientifique et technologique — Code : 000X

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.	• Individuellement. • À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. • À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.

Éléments	Critères de performance
1 Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.	• Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type.
2 Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.	• Définition des termes et description des principales interrelations entre la science, la technique et la technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels.
3 Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.	• Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques.
4 Déduire différentes conséquences et questions qui découlent de certaines innovations scientifiques et technologiques récentes.	• Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Formulation de questions pertinentes et plausibilité des éléments de réponse aux questions formulées.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Culture scientifique et technologique — Code : 000Y

Objectif	*Standard*
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.	• Individuellement ou en équipe. • À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. • En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. • À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).
Éléments	**Critères de performance**
1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.	• Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.
2 Formuler une hypothèse visant à résoudre un problème simple de nature scientifique et technologique.	• Description claire et précise du problème. • Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).
3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.	• Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. • Respect de la procédure expérimentale établie. • Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. • Présentation claire et adéquate des résultats. • Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Langue moderne — Code : 000Z

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte[1].	• Soit dans des langues modernes qui utilisent l'alphabet latin : – à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de huit répliques; – à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de huit phrases. • Soit dans des langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin : – à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de six répliques; – à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments	**Critères de performance**
	L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.
1 Saisir le sens d'un message oral.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
2 Saisir le sens d'un message lu.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.

1 On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures, du code grammatical et du vocabulaire de la langue étudiée. Cette limitation varie selon les difficultés propres à certaines langues modernes.

Langue moderne	Code : 000Z
3 Exprimer oralement un message simple.	• Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. • Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.
4 Écrire un texte sur un sujet donné.	• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales de base. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. • Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Langue moderne — Code : 0010

Objectif	***Standard***
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.	• À l'occasion d'une conversation comportant un minimum de quinze répliques. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir : – de situations de la vie courante; – de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments	**Critères de performance**
	L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.
1 Saisir le sens d'un message entendu.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
2 Saisir le sens d'un message lu.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.	• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Dialogue cohérent de complexité moyenne.

Langue moderne	Code : 0010
4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.	• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif. • Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Langue moderne — Code : 0067

Objectif

Énoncé de la compétence

Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.

Standard

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un échange verbal comportant un minimum de 20 répliques.
- À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin et de 15 phrases pour les autres langues).
- À partir des documents à portée socioculturelle.
- À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.

Éléments	Critères de performance
	L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.
1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant.	• Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.	• Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
3 Échanger verbalement des idées sur un sujet.	• Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. • Utilisation appropriée du vocabulaire courant. • Prononciation et intonation justes. • Débit moyen dans un dialogue en langage courant. • Cohérence dans l'expression du message. • Réponses pertinentes aux questions posées.
4 Rédiger un texte de complexité moyenne.	• Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. • Justesse du vocabulaire. • Cohérence de l'ensemble du texte. • Respect des règles de présentation et de rédaction.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Langage mathématique et informatique — Code : 0011

Objectif	*Standard*
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.	• Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.
Éléments	**Critères de performance**
1 Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base en mathématiques ou en informatique.	• Distinction de notions et de concepts de base. • Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2 Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.	• Résumé descriptif de quelques grandes étapes.
3 Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique au développement des autres domaines du savoir.	• Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.
4 Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.	• Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.
5 Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.	• Identification de quelques grandes influences. • Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. • Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Langage mathématique et informatique — Code : 0012

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.	• Individuellement. • À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. • À partir des besoins de la vie courante. • À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.

Éléments	Critères de performance
1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.	• Brève définition des notions. • Exécution correcte des opérations de base. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.	• Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. • Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. • Choix approprié en fonction des besoins.
3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.	• Démarche planifiée et méthodique. • Utilisation correcte des outils et des procédés. • Résultats satisfaisants par rapport au contexte. • Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.
4 Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.	• Interprétation juste en tenant compte du contexte. • Formulation claire et précise de l'interprétation.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Art et esthétique — Code : 0013

Objectif	*Standard*
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.	• Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.

Éléments	Critères de performance
1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.	• Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.
2 Caractériser des courants artistiques.	• Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel.
3 Commenter un produit artistique.	• Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Art et esthétique — Code : 0014

Objectif	*Standard*
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Réaliser une production artistique.	• Individuellement. • À l'occasion d'un exercice pratique. • Dans un contexte de création ou d'interprétation. • À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.
Précisions sur la compétence	**Critères de performance**
1 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.	• Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.
2 Utiliser le médium.	• Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage. • Application adéquate des techniques artistiques. • Respect des exigences du mode de production.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

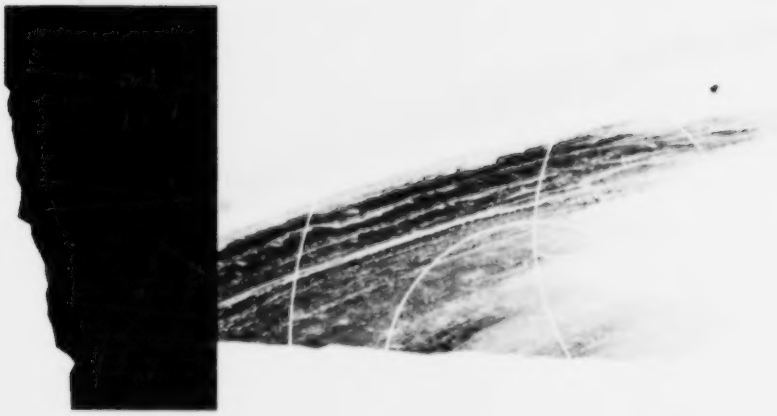

Deuxième partie

Buts de la formation spécifique

Intentions éducatives de la formation spécifique

Harmonisation

Objectifs et standards de la formation spécifique

Buts de la formation spécifique

Le programme *Techniques du tourisme d'aventure* vise à former des personnes aptes à exercer la profession de guide d'aventure.

Les guides d'aventure exécutent leurs tâches dans des entreprises qui ont des activités de conception, de mise en œuvre et de promotion de produits de tourisme d'aventure. Il s'agit principalement de la planification des sorties en milieu naturel, de la coordination et de l'animation des activités, de l'encadrement des groupes, de la transmission des techniques relatives à la pratique des activités, du guidage en milieu naturel et de la promotion des activités.

Dans l'exercice de leur profession, les guides d'aventure travaillent surtout avec l'équipement relatif aux activités et aux sports de plein air, à la sécurité, aux communications et à l'interprétation du patrimoine naturel et culturel. Elles et ils utilisent aussi des micro-ordinateurs, des appareils périphériques, des logiciels et des banques de données.

Dans l'exécution de leurs tâches, les guides d'aventure peuvent travailler avec d'autres guides, des clientes et des clients, des agences de voyages, des voyagistes, des producteurs de tourisme d'aventure et divers acteurs de cette industrie.

Conformément aux buts généraux de la formation, la composante de formation spécifique du programme *Techniques du tourisme* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
  - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associés à une profession;
  - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).

- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
  - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie;
  - lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleur ou travailleuse.

- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
  - lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
  - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
  - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
  - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.

- Favoriser la mobilité professionnelle de la personne, soit :
  - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
  - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneurship.

Intentions éducatives en formation spécifique

Les intentions éducatives en formation spécifique s'appuient sur des valeurs et préoccupations importantes et qui servent de guide aux interventions auprès de l'étudiante ou de l'étudiant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au niveau des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

Pour le programme *Techniques du tourisme d'aventure* les intentions éducatives en formation spécifique sont les suivantes :

Le programme permet de concilier deux exigences de la formation, à savoir la polyvalence et l'acquisition des habiletés nécessaires à l'exécution des tâches qui caractérisent la profession au seuil d'entrée sur le marché du travail. La polyvalence est favorisée par l'acquisition de compétences générales qui permettent de traiter l'information relative au marché, de communiquer en milieu de travail, de répondre aux besoins des clientes et des clients, d'encadrer un groupe, de transmettre des techniques relatives à la pratique d'activités diverses, de cerner le potentiel d'interprétation d'un milieu donné, de s'orienter en milieu naturel et d'intervenir en situation d'urgence. L'acquisition des habiletés nécessaires à l'exécution des tâches s'effectue surtout au moyen des compétences particulières du programme d'études.

La composante de formation spécifique vise de plus à faire acquérir à la personne l'habitude de rechercher avant tout la qualité du contact avec la clientèle, de s'assurer de la sécurité de celle-ci, et de favoriser la prise en compte de besoins diversifiés dans les activités de travail, lesquels peuvent porter sur l'ensemble des activités d'un producteur de tourisme d'aventure ou sur certaines d'entre elles.

Matrice des compétences

La matrice des compétences, en regroupant l'ensemble des éléments, permet d'avoir une vision globale de la partie ministérielle des programmes d'études techniques.

La matrice des compétences comprend :

- les compétences générales de la formation spécifique qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;
- les compétences générales de la formation générale propre, qui sont liées aux besoins et aux champs d'intérêt dominants d'un groupe de programmes;
- les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession;
- la durée et le nombre de compétences de chacune des composantes, et du programme dans son ensemble.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

MATRICE DES COMPÉTENCES

Techniques du tourisme d'aventure

Compétences particulières	Numéro	Durée	FORMATION SPÉCIFIQUE (FS) – Compétences générales: Analyser la fonction de travail	Communiquer en milieu de travail	Adopter une approche client	Traiter l'information relative au marché	Encadrer un groupe	Transmettre des techniques relatives à la pratique d'une activité estivale	Cerner le potentiel d'interprétation à partir de données du milieu naturel	Cerner le potentiel d'interprétation à partir de données du milieu culturel	S'orienter en milieu naturel	Intervenir en situation d'urgence	Transmettre des techniques relatives à la pratique d'une activité hivernale	Nombre de compétences FS	Durée de la FS	FORMATION GÉNÉRALE (FG) – Compétences FG propre: Produire différents types de discours oraux et écrits	Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine	Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'étude	Durée FG commune	Durée FG complémentaire	Nombre de compétences FG	Durée de la FG	Nombre total de compétences	Durée totale de la formation
Numéro	N		1	2	3	4	6	7	8	9	11	12	15	11											
Durée		D														60	45	45	420	90					
Planifier et préparer une sortie en milieu naturel	5		○	○	○	○			○	○	○	○				○									
Réaliser une activité d'interprétation liée au tourisme d'aventure	10		○	○	○	○	○		○	○	○	○				○	○	○							
Coordonner, sur le terrain, les activités liées à l'alimentation	13		○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○					○							
Coordonner, sur le terrain, les activités liées au campement	14		○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○					○							
Entretenir l'équipement	16		○	○	○	○																			
Entretenir des sites et des sentiers	17		○	○	○	○			○	○	○														
Guider un groupe en milieu naturel	18		○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○			○	○	○							
Guider, en langue seconde, un groupe en milieu naturel	19		○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○			○	○	○							
Collaborer à la conception de produits de tourisme d'aventure	20		○	○	○	○			○	○		○				○	○	○							
Collaborer à la promotion de l'entreprise et de ses produits	21		○	○	○	○			○	○						○	○	○							
Nombre de compétences	10													21							14		35		
Durée de la formation															1875							660		2535	

N : Numéro de la compétence Durée (D) : heures/contact ○ : Existence d'un lien fonctionnel Moyenne Heures / Semaine = 28

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement et elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise à jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Techniques du tourisme d'aventure* ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans le document *Tableaux d'harmonisation Techniques du tourisme d'aventure*.

Code : 035P

Objectif	*Standard*
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Analyser la fonction de travail.	• À l'aide de données récentes relatives à l'existence de la fonction de travail; au cadre normatif et déontologique du tourisme d'aventure et aux différents milieux de travail.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Caractériser la fonction de travail et ses conditions d'exercice.	• Pertinence de l'information recueillie. • Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice. • Reconnaissance des divers milieux de travail représentatifs du tourisme d'aventure. • Reconnaissance juste : – des différents cheminements de carrière; – des possibilités de pratique entrepreneuriale. • Reconnaissance juste des risques pour la santé et la sécurité au travail.
2 Examiner les tâches et les opérations liées à la fonction de travail.	• Examen minutieux des opérations, des conditions d'exécution et des critères de performance de chacune des tâches. • Détermination exacte de l'importance relative des tâches. • Mise en relation des étapes du processus de travail et des tâches de la fonction de travail. • Distinction juste des responsabilités et des limites d'intervention liées à l'exercice de la profession.
3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.	• Pertinence des liens établis entre, d'une part les habiletés et les comportements et, d'autre part, les différentes tâches de la fonction de travail. • Examen complet des exigences liées à la déontologie.
4 Examiner le cadre normatif applicable à l'exercice de la profession.	• Examen complet de la réglementation. • Reconnaissance juste des normes de qualité liées aux services et aux produits. • Distinction juste des processus de reconnaissance professionnelle. • Détermination de la responsabilité légale du guide.

Code : 035Q

Objectif	***Standard***
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Communiquer en milieu de travail.	• À partir du cadre normatif et déontologique du tourisme d'aventure et des protocoles de télécommunication appropriés. • À l'aide des instruments de télécommunication appropriés. • Avec des groupes de six à dix personnes. • Dans le cadre de situations de travail variées et de sorties en milieu naturel.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Recevoir l'information.	• Écoute active de la personne. • Interprétation juste des messages verbaux et non verbaux. • Adoption d'attitudes professionnelles et démonstration de jugement.
2 Transmettre l'information.	• Expression claire de ses idées. • Utilisation de la terminologie appropriée. • Vulgarisation appropriée de l'information à caractère technique. • Application correcte des techniques de communication. • Adoption d'attitudes professionnelles et démonstration de jugement.
3 Travailler en équipe.	• Reconnaissance : – du rôle et des responsabilités de chacun des membres de l'équipe; – des facteurs qui influent sur la communication au sein de l'équipe. • Adoption d'attitudes favorisant le travail l'équipe.
4 Évaluer la qualité de sa communication.	• Reconnaissance des points faibles et des points forts de sa façon de communiquer. • Détermination des améliorations à apporter. • Adoption de mesures permettant d'améliorer la qualité de sa communication.

Code 035R

Objectif	*Standard*
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Adopter une approche client.	• À partir du cadre normatif et déontologique du tourisme d'aventure. • Avec des groupes de six à dix personnes. • Dans le cadre de situations de travail variées et de sorties en milieu naturel.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Examiner le dossier de la cliente ou du client.	• Vérification du profil de la cliente ou du client. • Détermination juste des contraintes et des besoins individuels et de groupe.
2 Accueillir la cliente ou le client.	• Accueil chaleureux et professionnel. • Vérification, avec la cliente ou le client, de la justesse de l'information contenue dans son dossier. • Comportement favorisant l'intégration harmonieuse de la cliente ou du client dans l'activité.
3 Informer la cliente ou le client.	• Transmission juste de l'information. • Pertinence de l'information. • Réponses pertinentes aux questions de la cliente ou du client. • Adoption d'attitudes professionnelles.
4 Fournir un soutien tout au long des activités.	• Offre d'aide appropriée aux circonstances. • Attention appropriée à tous les membres du groupe. • Adoption d'attitudes professionnelles.
5 Adapter les activités aux besoins de la cliente ou du client.	• Prise en considération de l'expérience, de l'âge, du degré de fatigue et des objectifs de voyage de la cliente ou du client. • Adoption d'attitudes professionnelles.
6 Évaluer le degré de satisfaction de la cliente ou du client.	• Choix et utilisation appropriés des instruments de mesure. • Reconnaissance des points faibles et des points forts du produit. • Détermination des améliorations à apporter. • Adoption de mesures permettant d'augmenter le degré de satisfaction de la cliente ou du client.

Code : 035S

Objectif	*Standard*
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Traiter l'information relative au marché.	• À partir de besoins diversifiés de la clientèle; d'une gamme diversifiée de produits et de services en tourisme d'aventure; de fiches techniques; de repères géographiques; de listes de prix et du cadre déontologique du tourisme d'aventure. • À l'aide de la documentation appropriée, rédigée en français ou en anglais; d'un ordinateur relié à un réseau et des logiciels appropriés. • Dans le traitement d'information ayant trait aux produits commercialisés et aux produits en émergence.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Rechercher l'information dans différentes sources.	• Formulation claire et précise des objectifs de la recherche. • Planification des diverses étapes de la recherche. • Fiabilité et variété des sources d'information. • Utilisation appropriée : – de l'ordinateur; – des logiciels; – des outils de recherche. • Pertinence et exhaustivité de l'information recueillie.
2 Analyser l'information.	• Interprétation juste de l'information recueillie. • Tri approprié des renseignements en fonction des objectifs poursuivis. • Comparaison de l'information tirée de différentes sources. • Analyse cohérente et minutieuse de l'ensemble des données.

3 Reconnaître le potentiel de mise en marché d'un produit.	• Repérage précis des contraintes du marché. • Caractérisation juste : – des divers types de clientèle; – du produit; – des agences de voyage, des grossistes et des voyagistes concernés. • Projections plausibles sur l'avenir du produit en fonction des contraintes du marché et des besoins des divers types de clientèle.
4 Consigner l'information.	• Choix judicieux du mode de consignation. • Utilisation appropriée d'un logiciel de traitement de texte et d'un chiffrier. • Utilisation de la terminologie appropriée. • Respect des normes de rédaction.
5 Présenter l'information.	• Sélection judicieuse de l'information. • Utilisation appropriée d'un logiciel de présentation. • Présentation claire et structurée de l'information. • Prise en compte de l'intérêt de la ou du destinataire de l'information.

Code : 035T

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Planifier et préparer une sortie en milieu naturel.	• À partir du cadre normatif et déontologique du tourisme d'aventure; d'un plan de gestion des risques et d'un plan d'urgence. • À l'aide de listes de vérification; de cartes topographiques et bathymétriques; d'instruments de navigation et de communication; de la documentation pertinente; d'un micro-ordinateur et de l'équipement nécessaire à la sortie.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Cerner les besoins de la clientèle.	• Description juste de la clientèle. • Détermination des contraintes et des besoins individuels et de groupe.
2 Planifier l'itinéraire.	• Détermination juste : – du trajet; – des dates de départ et de retour; – du mode de transport; – des modalités de l'hébergement. • Évaluation réaliste des distances et de la progression. • Sélection appropriée des lieux de campement potentiels. • Coordination appropriée des actions avec les autres usagères et usagers et les gestionnaires du territoire.
3 Planifier les mesures de sécurité.	• Reconnaissance des lieux. • Respect du plan de gestion des risques et du plan d'urgence de la sortie. • Préparation d'une trousse de premiers soins appropriée. • Évaluation juste des moyens de communication et d'orientation nécessaires. • Respect du rapport clients et guide.

4 Planifier les menus.	• Estimation juste des besoins énergétiques en fonction de la sortie. • Détermination du type de nourriture nécessaire. • Élaboration de menus diversifiés. • Estimation réaliste des besoins en nourriture d'urgence. • Évaluation juste de la quantité de combustible nécessaire à la cuisson. • Détermination des sources de ravitaillement. • Estimation réaliste des coûts.
5 Planifier l'équipement individuel et de groupe.	• Liste complète des pièces d'équipement nécessaires au campement, à la cuisine de plein air, à la sécurité et aux diverses activités prévues pour la sortie. • Liste complète des effets personnels obligatoires et optionnels.
6 Préparer la nourriture.	• Vérification minutieuse de la correspondance entre la nourriture achetée et les menus planifiés. • Préparation appropriée des aliments par : – précuisson; – lyophilisation; – déshydratation. • Préparation appropriée du combustible pour la cuisson. • Emballage et entreposage appropriés de la nourriture.
7 Préparer le matériel et l'équipement individuel et de groupe.	• Vérification minutieuse de l'équipement. • Emballage approprié de l'équipement.

Code : 035U

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Encadrer un groupe.	• À partir de situations variées favorisant l'exercice du leadership et du cadre déontologique du tourisme d'aventure. • Avec des groupes de six à dix personnes. • Dans le cadre de sorties en milieu naturel.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Analyser le profil du groupe.	• Prise en compte de l'information contenue dans le dossier du groupe. • Repérage des habiletés, des connaissances, des aptitudes, des besoins et des contraintes des membres du groupe.
2 Transmettre l'information.	• Présentation claire des consignes de sécurité et de vie de groupe. • Vérification de l'efficacité de la communication. • Répétition des consignes au besoin. • Réponses claires et justes aux questions des membres du groupe.
3 Motiver le groupe.	• Évaluation juste de la capacité de chacun des membres du groupe à surmonter les difficultés. • Attribution de rôles et de responsabilités en fonction des situations prévues et du potentiel des personnes. • Organisation des tâches favorisant le travail d'équipe et la cohésion du groupe. • Encouragements appropriés dispensés à tous et à chacun. • Attitude positive.
4 Intervenir dans les situations conflictuelles qui compromettent la vie de groupe et la sécurité des personnes.	• Détection rapide des situations conflictuelles. • Évaluation juste de la gravité de la situation. • Résolution satisfaisante des conflits. • Adoption d'attitudes appropriées aux situations.

Code : 035V

Objectif	*Standard*
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Transmettre des techniques relatives à la pratique d'une activité estivale.	• À partir du cadre normatif et déontologique du tourisme d'aventure; d'un plan de gestion des risques et d'un plan d'urgence. • À l'aide de l'équipement nécessaire à la tenue de l'activité. • Avec des groupes de six à dix personnes. • Dans le cadre de sorties en milieu naturel.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Évaluer les besoins et les capacités de la cliente ou du client.	• Examen attentif du dossier de la cliente ou du client. • Évaluation juste des capacités des individus et du groupe.
2 Fournir des explications sur le déroulement de l'activité.	• Accueil de qualité. • Description exacte du parcours et du déroulement de l'activité. • Présentation claire des règles à respecter en matière d'écotourisme. • Vérification de la compréhension de la cliente ou du client.
3 Donner la consigne de sécurité.	• Définition juste des termes utilisés. • Explication claire des normes et des règles à respecter. • Présentation réaliste des risques associés à chaque activité. • Description appropriée des mesures de prévention. • Présentation claire des mesures d'urgence. • Vérification de la compréhension de la cliente ou du client.
4 Donner la consigne d'utilisation de l'équipement.	• Définition exacte des termes utilisés. • Description juste de l'équipement. • Explications claires sur la façon d'utiliser l'équipement. • Vérification de la compréhension de la cliente ou du client.

5 Faire des démonstrations.	• Utilisation judicieuse de l'équipement. • Application efficace des techniques propres à l'activité. • Décomposition séquentielle des manœuvres. • Exécution efficace des manœuvres.
6 Encadrer les sessions pratiques.	• Planification appropriée. • Surveillance appropriée. • Suivi personnalisé. • Attitude positive.
7 Vérifier l'acquisition des techniques.	• Reconnaissance des standards visés. • Repérage des erreurs d'exécution. • Encouragements appropriés. • Suggestion de correctifs pertinents. • Évaluation régulière du degré de satisfaction de la cliente ou du client.
8 Prévenir les accidents.	• Respect du plan de gestion des risques de l'activité. • Sensibilisation de la clientèle aux situations à risque. • Mise en œuvre d'activités de prévention. • Vérification de la compréhension de l'information auprès des différents types de clientèle. • Utilisation appropriée des instruments de communication propres à l'activité tels que le téléphone, la radio, les fusées, le sifflet et la corne.

Code : 035W

Objectif

Énoncé de la compétence

Cerner le potentiel d'interprétation à partir de données du milieu naturel.

Standard

Contexte de réalisation

- À partir d'une thématique de base; d'exemples de fiches techniques et du cadre normatif et déontologique du tourisme d'aventure.
- À l'aide de guides du milieu naturel; d'instruments d'observation; de collections et de la documentation pertinente.
- Dans le cadre d'un produit de tourisme d'aventure.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Recueillir des données sur le milieu naturel.	• Repérage des lieux. • Application rigoureuse des techniques d'observation et de collecte de données. • Caractérisation de l'aire géographique et de ses composantes physiques et biologiques.
2 Analyser l'information.	• Détermination des sites naturels propices à l'interprétation. • Évaluation juste : – des contraintes et des risques inhérents aux sites; – de la fragilité des sites. • Choix judicieux des composantes vedettes.
3 Organiser l'information.	• Caractérisation des composantes vedettes. • Liens pertinents entre les composantes vedettes.
4 Compléter les fiches techniques.	• Présence des éléments recherchés. • Information pertinente et suffisamment détaillée. • Respect des règles relatives aux fiches techniques.

Code : 035X

Objectif	*Standard*
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Cerner le potentiel d'interprétation à partir de données du milieu culturel.	• À partir d'une thématique de base; d'exemples de fiches techniques et du cadre normatif et déontologique du tourisme d'aventure. • À l'aide de la documentation pertinente. • Dans le cadre d'un produit de tourisme d'aventure.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Recueillir des données sur le milieu culturel.	• Repérage des lieux. • Application rigoureuse des techniques d'observation et de collecte de données. • Caractérisation de l'aire géographique et de ses composantes culturelles. • Repérage des liens entre l'être humain et son environnement dans le milieu ciblé.
2 Analyser l'information.	• Détermination des éléments culturels propices à l'interprétation. • Évaluation juste de la fragilité des sites historiques. • Choix judicieux des composantes vedettes.
3 Organiser l'information.	• Caractérisation des composantes vedettes. • Liens pertinents entre les composantes vedettes.
4 Compléter les fiches techniques.	• Présence des éléments recherchés. • Information pertinente et suffisamment détaillée. • Respect des règles relatives aux fiches techniques.

Code : 035Y

Objectif

Énoncé de la compétence

Réaliser une activité d'interprétation liée au tourisme d'aventure.

Standard

Contexte de réalisation

- À partir d'une thématique de base intégrant des éléments naturels et culturels et d'exemples de plans d'activités et du cadre normatif et déontologique du tourisme d'aventure.
- À l'aide de guides du milieu naturel et culturel; de collections; de la documentation pertinente; des instruments d'observation appropriés et d'un micro-ordinateur.
- Avec des groupes de six à dix personnes.
- Dans le cadre d'une sortie en milieu naturel.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Cerner les attentes de la clientèle au plan de l'interprétation.	• Prise en compte de l'information contenue dans le dossier de la cliente ou du client. • Reconnaissance des attentes de la clientèle sur le plan de l'interprétation.
2 Déterminer une stratégie d'interprétation.	• Reconnaissance du potentiel d'interprétation relatif au trajet planifié. • Prise en compte des paramètres régissant l'intégration d'une activité d'interprétation dans un produit de tourisme d'aventure. • Choix judicieux des moyens et des outils d'interprétation.
3 Effectuer une recherche sur la thématique de base.	• Utilisation efficace des outils de recherche. • Classement rigoureux des renseignements.
4 Élaborer le plan détaillé de l'activité.	• Présence des éléments recherchés. • Information pertinente et suffisamment détaillée. • Respect des règles relatives au plan d'activité.
5 Mettre l'activité en oeuvre.	• Accueil de qualité. • Communication de qualité. • Utilisation appropriée des techniques d'interprétation. • Respect du plan détaillé de l'activité. • Respect du cadre normatif et déontologique du tourisme d'aventure.

6 Évaluer les résultats.	• Évaluation des résultats obtenus au regard des objectifs fixés. • Reconnaissance des points forts et des points faibles de l'activité. • Ajout de correctifs pertinents au plan détaillé de l'activité.

Code : 035Z

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
S'orienter en milieu naturel.	• À l'aide de la documentation pertinente; de cartes topographiques et bathymétriques à différentes échelles; d'une boussole et d'un système de positionnement global. • Avec des groupes de six à dix personnes. • Dans le cadre d'une sortie en milieu naturel.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Déterminer un trajet sur une carte.	• Détermination juste des coordonnées : – des points de départ et d'arrivée; – des lieux de campement; – des sorties d'urgence. • Calcul exact : – des principaux azimuts du trajet; – des azimuts des sorties d'urgence; – des dénivelés à franchir; – de la profondeur des plans d'eau; – des marées; – des distances entre les étapes du trajet. • Évaluation juste : – des risques; – du temps nécessaire pour effectuer le trajet.
2 Progresser sur terre et sur l'eau à l'aide d'instruments.	• Localisation exacte, sur une carte, des éléments clés du paysage. • Détermination juste de sa position, par rapport au trajet planifié. • Calcul exact de l'azimut à suivre pour atteindre le point suivant du trajet. • Utilisation appropriée des cartes, des instruments et des techniques de déplacement. • Évaluation juste des risques.
3 Progresser sur terre et sur l'eau sans instruments.	• Détermination juste des points cardinaux à l'aide de la technique appropriée. • Estimation juste de sa position par rapport au trajet planifié. • Calcul exact de l'azimut à suivre pour atteindre le point suivant du trajet. • Utilisation appropriée des techniques de déplacement. • Évaluation juste des risques.

4 Retrouver son chemin.	• Formulation rapide du constat d'égarement. • Évaluation juste du temps écoulé depuis le dernier point connu du trajet. • Utilisation appropriée des cartes, des instruments et des techniques de déplacement. • Évaluation juste des risques. • Manifestation de sang-froid.

Code : 0360

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Intervenir en situation d'urgence.	• À partir d'une procédure d'urgence; du plan d'urgence propre à la sortie et du cadre normatif et déontologique du tourisme d'aventure. • À l'aide d'instruments de communication; d'une trousse de premiers soins et de l'équipement d'urgence approprié à la sortie. • Avec des groupes de six à dix personnes. • Dans le cadre d'une sortie en milieu naturel.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Évaluer l'urgence de la situation.	• Application judicieuse de la procédure d'urgence. • Détermination juste et rapide des mesures à prendre.
2 Dispenser les premiers soins.	• Respect du plan d'urgence. • Réaction appropriée sur les lieux d'un accident. • Reconnaissance des manifestations de l'état de choc. • Évaluation juste de l'état de la personne. • Utilisation appropriée des techniques de réanimation cardiorespiratoire. • Utilisation appropriée de la trousse de premiers soins. • Application stricte des protocoles d'intervention dans des situations traumatiques. • Suivi approprié de la personne.
3 Appliquer des techniques de survie.	• Respect du plan d'urgence. • Gestion appropriée du groupe. • Démarrage d'un feu dans des conditions difficiles. • Mise en place d'un réflecteur de chaleur efficace. • Construction d'un abri de survie, à partir de matériaux divers, en hiver et en été. • Gestion appropriée des réserves de nourriture et d'eau.

4 Effectuer des manœuvres de recherche, de sauvetage et d'évacuation.	• Respect du plan d'urgence. • Application judicieuse des techniques de recherche, de sauvetage et d'évacuation appropriées à l'activité.
5 Coordonner ses actions à celles des instances concernées.	• Respect du plan d'urgence. • Utilisation d'un protocole de communication adapté à l'urgence de la situation.
6 Rapporter les incidents.	• Description exacte des événements, des mesures prises et des résultats obtenus. • Complétion des formulaires appropriés. • Respect du protocole médiatique de l'entreprise.

Code : 0361

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Coordonner, sur le terrain, les activités liées à l'alimentation.

Contexte de réalisation

- À partir des besoins et des contraintes de la clientèle; des menus planifiés pour la sortie; d'un plan de gestion des risques; d'un plan d'urgence et du cadre normatif et déontologique du tourisme d'aventure.
- À l'aide de l'équipement nécessaire à la cuisine de plein air.
- Dans le cadre d'une sortie en milieu naturel.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Assurer le suivi des menus.	• Prise en compte des besoins et des contraintes de la cliente ou du client. • Respect des menus planifiés. • Adaptation des menus, si nécessaire. • Gestion appropriée des rations de survie.
2 Assurer la conservation et la sécurité des aliments.	• Remballage approprié des aliments. • Remisage sécuritaire, à l'abri des intempéries et des animaux.
3 Cuisiner en plein air avec un réchaud.	• Répartition judicieuse des tâches. • Utilisation appropriée d'un réchaud. • Utilisation appropriée de la batterie de cuisine. • Présentation attrayante des repas. • Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
4 Cuisiner en plein air sur un feu.	• Répartition judicieuse des tâches. • Choix judicieux du bois. • Démarrage d'un feu dans différentes conditions. • Contrôle efficace du feu et des braises pendant et après le feu. • Utilisation appropriée d'un feu pour la cuisson. • Utilisation appropriée de la batterie de cuisine. • Présentation attrayante des repas. • Respect des règles d'hygiène et de sécurité. • Élimination appropriée des traces de feu.

5 Éliminer les déchets de cuisine.	• Emballage approprié des déchets de cuisine. • Remisage sécuritaire des déchets de cuisine, à l'abri des animaux. • Transport sécuritaire des déchets de cuisine. • Élimination des déchets de cuisine en conformité avec la réglementation et les règles sur le respect de l'environnement.
6 Évaluer les résultats.	• Évaluation juste des résultats obtenus et du degré de satisfaction des clientes et des clients. • Description claire des ajustements à apporter. • Relevé précis des bris ou des anomalies. • Consignation de l'information dans un journal de bord.

Code : 0362

Objectif	*Standard*
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Coordonner, sur le terrain, les activités liées au campement.	• À partir des besoins et des contraintes de la clientèle; d'un plan de gestion des risques; d'un plan d'urgence et du cadre normatif et déontologique en tourisme d'aventure. • À l'aide de l'équipement nécessaire à un campement. • Dans le cadre d'une sortie en milieu naturel.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Choisir un lieu de campement.	• Reconnaissance des lieux potentiels de campement. • Appréciation juste des risques liés aux emplacements. • Respect des besoins de la clientèle et des autres utilisatrices et utilisateurs. • Respect de la capacité de charge de l'emplacement.
2 Organiser le campement.	• Répartition judicieuse des tâches. • Choix judicieux de l'emplacement des tentes et des toiles abris. • Montage approprié des tentes et des toiles abris. • Organisation efficace de la cuisine. • Installation réglementaire des toilettes. • Entreposage approprié du matériel. • Sécurisation appropriée des lieux. • Consigne claire concernant l'utilisation des lieux.
3 Faire un feu et l'entretenir dans différentes conditions.	• Respect de la réglementation sur les feux. • Utilisation restreinte des feux. • Choix judicieux du bois. • Démarrage d'un feu dans différentes conditions. • Utilisation d'une boîte à feu, si nécessaire. • Contrôle efficace du feu et des braises pendant et après le feu. • Élimination appropriée des traces de feu.

4 Éliminer les déchets.	• Élimination des matières fécales selon le type d'environnement, la fragilité de l'écosystème et la réglementation en vigueur. • Utilisation appropriée d'une toilette portative dans les milieux particulièrement fragiles. • Élimination appropriée des débris du site et des déchets.
5 Fermer le campement.	• Inspection minutieuse des lieux. • Remballage complet du campement. • Restauration des lieux au départ.
6 Évaluer les résultats.	• Évaluation juste des résultats obtenus et du degré de satisfaction des clientes et des clients. • Description claire des ajustements à apporter. • Relevé précis des bris ou des anomalies. • Consignation de l'information dans un journal de bord.

Code : 0363

Objectif

Énoncé de la compétence

Transmettre des techniques relatives à la pratique d'une activité hivernale.

Standard

Contexte de réalisation

- À partir du cadre normatif et déontologique du tourisme d'aventure; d'un plan de gestion des risques et d'un plan d'urgence.
- À l'aide de l'équipement nécessaire à la tenue de l'activité.
- Avec des groupes de six à dix personnes.
- Dans le cadre de sorties en milieu naturel.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Évaluer les besoins et les capacités de la cliente ou du client.	• Examen attentif du dossier de la cliente ou du client. • Évaluation juste des capacités des individus et du groupe.
2 Fournir des explications sur le déroulement de l'activité.	• Accueil de qualité. • Description exacte du parcours et du déroulement de l'activité. • Présentation claire des règles à respecter en matière d'écotourisme. • Vérification de la compréhension de la cliente ou du client.
3 Donner la consigne de sécurité.	• Définition juste des termes utilisés. • Explication claire des normes et des règles à respecter. • Présentation réaliste des risques associés à chaque activité. • Description appropriée des mesures de prévention. • Présentation claire des mesures d'urgence. • Vérification de la compréhension de la cliente ou du client.
4 Donner la consigne d'utilisation de l'équipement.	• Définition juste des termes utilisés. • Description juste de l'équipement. • Explications claires sur la façon d'utiliser l'équipement. • Vérification de la compréhension de la cliente ou du client.

5 Faire des démonstrations.	• Utilisation judicieuse de l'équipement. • Application efficace des techniques associées à l'activité. • Décomposition séquentielle des manœuvres. • Exécution efficace des manœuvres.
6 Encadrer les sessions pratiques.	• Planification appropriée. • Surveillance appropriée. • Suivi personnalisé. • Attitude positive.
7 Vérifier l'acquisition des techniques.	• Reconnaissance des standards visés. • Repérage des erreurs d'exécution. • Encouragements appropriés. • Suggestion de correctifs pertinents. • Évaluation régulière du degré de satisfaction de la cliente ou du client.
8 Prévenir les accidents.	• Respect du plan de gestion des risques de l'activité. • Sensibilisation de la clientèle aux situations à risque. • Mise en œuvre d'activités de prévention. • Vérification de la compréhension de l'information auprès des différents types de clientèle. • Utilisation appropriée des instruments de communication associés à l'activité tels que le téléphone, la radio, les fusées, le sifflet et la corne.

Code : 0364

Objectif

Énoncé de la compétence

Entretenir l'équipement.

Standard

Contexte de réalisation

- À partir d'une procédure d'inventaire; d'une routine d'entretien et du cadre normatif et déontologique du tourisme d'aventure.
- À l'aide des outils et du matériel appropriés; de la documentation pertinente et de registres appropriés.
- Dans le cadre de travaux en atelier.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Inventorier l'équipement.	• Respect de la méthode d'inventaire. • Inventaire précis.
2 Appliquer une routine d'entretien préventif.	• Examen minutieux de l'équipement. • Repérage des anomalies. • Application de mesures visant à corriger les anomalies et à prévenir les bris.
3 Réparer l'équipement.	• Repérage des bris. • Détermination juste des réparations à effectuer. • Utilisation appropriée des outils et du matériel de réparation. • Réparations sécuritaires et durables.
4 Remplacer des pièces d'équipement.	• Détermination juste des pièces à remplacer. • Utilisation appropriée des outils. • Respect de la procédure administrative relative au remplacement de l'équipement.
5 Entreposer l'équipement.	• Manipulation appropriée de l'équipement. • Respect de la méthode d'entreposage.
6 Consigner l'information.	• Utilisation appropriée des registres. • Consignation minutieuse de l'information relative : – aux inspections effectuées; – aux anomalies et aux bris détectés; – aux travaux d'entretien et de réparation effectués; – aux pièces d'équipement remplacées.

Code : 0365

Objectif	*Standard*
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Entretenir des sites et des sentiers.	• À partir du cadre normatif et déontologique du tourisme d'aventure et d'une méthode d'entretien. • À l'aide de cartes topographiques et des matériaux et des outils appropriés. • Dans le cadre d'une sortie en milieu naturel ou d'un programme d'entretien de sites et de sentiers.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Prendre connaissance des besoins et des contraintes.	• Localisation exacte, sur une carte topographique, des sites et des sentiers à entretenir. • Description juste des types de clientèle et de leurs besoins. • Reconnaissance des exigences à respecter sur le plan de la sécurité, de la réglementation et des règles sur le respect de l'environnement.
2 Effectuer une reconnaissance des lieux.	• Inspection minutieuse des lieux. • Caractérisation des sols, de la végétation et du relief. • Détermination minutieuse des bris. • Évaluation des risques liés à la détérioration des sites et des sentiers. • Évaluation des travaux d'entretien à effectuer.
3 Dégager et sécuriser les sites et les sentiers.	• Dégagement selon les besoins. • Utilisation judicieuse des matériaux et des outils. • Élimination appropriée des déchets et des débris. • Signalisation appropriée.
4 Effectuer des réparations.	• Utilisation judicieuse des matériaux et des outils. • Réparation appropriée des panneaux de signalisation, des escaliers, des passerelles, des ponts, des ronds de feu et des autres infrastructures.

5 Restaurer les sites avant le départ.	• Remballage complet de l'équipement. • Élimination des traces de passage. • Inspection minutieuse des lieux avant le départ.
6 Rédiger un rapport.	• Consignation des observations ayant trait à la fragilité des sols, à l'état des infrastructures et aux risques potentiels de bris et d'accidents. • Description exacte des travaux d'entretien effectués. • Énumération complète des travaux d'entretien non effectués et nécessitant des outils et des matériaux spécialisés. • Utilisation appropriée d'une carte et d'un système global de positionnement pour situer les travaux effectués ou à faire.

Code : 0366

Objectif	*Standard*
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Guider un groupe en milieu naturel.	• À partir des besoins et des contraintes de la clientèle; d'un plan de gestion des risques; d'un plan d'urgence et du cadre normatif et déontologique du tourisme d'aventure. • À l'aide de l'équipement nécessaire à la tenue des activités. • Avec des groupes de six à dix personnes. • Dans le cadre d'une sortie en milieu naturel.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Évaluer les besoins et les capacités des clientes et des clients.	• Examen attentif du dossier de la cliente ou du client. • Évaluation juste des capacités des individus et du groupe.
2 Transmettre l'information à la clientèle.	• Accueil de qualité. • Description exacte du parcours. • Consignes claires sur : – l'utilisation de l'équipement; – la sécurité; – le déroulement des activités. • Explication juste de la terminologie utilisée. • Vérification de la compréhension de la cliente ou du client.
3 Coordonner et animer les activités.	• Information juste et de qualité. • Encadrement approprié du groupe. • Coordination efficace des activités liées au transport, à l'alimentation, au campement et à la tenue des activités. • Démonstration d'attitudes professionnelles.
4 Assurer la sécurité.	• Mise en œuvre d'activités de prévention pertinentes. • Gestion prudente des risques. • Intervention appropriée dans les situations d'urgence.

5 Instaurer des pratiques écotouristiques.	• Sensibilisation de la cliente et du client aux principes de l'écotourisme. • Responsabilisation des personnes. • Impact positif des activités sur l'environnement et les communautés d'accueil. • Encouragement approprié en matière de bonne conduite.
6 Progresser sur le terrain.	• Utilisation appropriée des techniques de déplacement. • Prise en compte des difficultés du terrain et des conditions météorologiques. • Respect des capacités du groupe.
7 Assurer le suivi des activités.	• Tenue méthodique du journal de bord. • Évaluation juste du déroulement des activités. • Détermination des correctifs à apporter. • Complétion des formulaires requis par l'entreprise.
8 Assurer le retour de l'équipement.	• Récupération de l'équipement. • Inventaire rigoureux. • Repérage des bris et des anomalies et prise de mesures pour remédier à la situation. • Nettoyage et rangement appropriés de l'équipement.

Code : 0367

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Guider, en langue seconde, un groupe en milieu naturel.	• À partir des besoins et des contraintes de la clientèle; d'un plan de gestion des risques; d'un plan d'urgence et du cadre normatif et déontologique du tourisme d'aventure. • À l'aide de l'équipement nécessaire à la tenue des activités. • Avec un groupe de six à dix personnes. • Dans le cadre d'une sortie en milieu naturel.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Évaluer les besoins et les capacités des clientes et des clients.	• Examen attentif du dossier de la cliente ou du client. • Évaluation juste des capacités des individus et du groupe.
2 Transmettre, en langue seconde, l'information à la clientèle.	• Accueil de qualité. • Description exacte du parcours. • Consignes claires sur : – l'utilisation de l'équipement; – la sécurité; – le déroulement des activités. • Explication juste de la terminologie utilisée. • Vérification de la compréhension de la cliente ou du client.
3 Coordonner et animer, en langue seconde, les activités.	• Information juste et de qualité. • Encadrement approprié du groupe. • Coordination efficace des activités liées au transport, à l'alimentation, au campement et à la tenue des activités. • Démonstration d'attitudes professionnelles.
4 Assurer, en langue seconde, la sécurité.	• Mise en œuvre d'activités de prévention pertinentes. • Gestion prudente des risques. • Intervention appropriée en cas d'urgence.

5 Instaurer, en langue seconde, des pratiques écotouristiques.	• Sensibilisation de la cliente et du client aux principes de l'écotourisme. • Responsabilisation des personnes. • Impact positif des activités sur l'environnement et les communautés d'accueil. • Encouragement approprié en matière de bonne conduite.
6 Faire progresser, en langue seconde, un groupe sur le terrain.	• Utilisation appropriée des techniques de déplacement. • Prise en compte des difficultés du terrain et des conditions météorologiques. • Respect des capacités du groupe.
7 Assurer le suivi des activités.	• Tenue méthodique du journal de bord. • Évaluation juste du déroulement des activités. • Détermination des correctifs à apporter. • Complétion des formulaires requis par l'entreprise.
8 Assurer le retour de l'équipement.	• Récupération de l'équipement. • Inventaire rigoureux. • Repérage des bris et des anomalies et prise de mesures pour remédier à la situation. • Nettoyage et rangement appropriés de l'équipement.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Collaborer à la conception de produits de tourisme d'aventure.

Contexte de réalisation

- À partir de données sur le marché du tourisme d'aventure; d'exemples diversifiés et représentatifs de produits de tourisme d'aventure; d'un gabarit de produit type; du plan de développement d'une entreprise et du cadre normatif et déontologique du tourisme d'aventure.
- À l'aide de la documentation pertinente; de moyens de communication; de banques de données et de matériel informatique.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Analyser un produit de tourisme d'aventure.	• Vérification minutieuse de la présence des éléments recherchés dans le produit. • Vérification de la concordance du produit avec les normes de qualité reconnues. • Détermination de la place du produit sur le marché du tourisme d'aventure. • Évaluation du rendement du produit en fonction des objectifs de l'entreprise. • Mise en évidence des points forts et des points faibles du produit. • Pertinence des correctifs suggérés au programme d'activités et à la logistique associée au produit.
2 Préciser les éléments d'un nouveau produit.	• Détermination juste des besoins et des contraintes de la clientèle. • Détermination de la place du produit sur le marché du tourisme d'aventure. • Mise au point de la logistique associée au produit : – dates de départ et de retour; – transport et hébergement; – documents requis; – équipement individuel nécessaire. • Vérification minutieuse de la présence des éléments recherchés dans le produit. • Vérification de la concordance du produit avec les normes de qualité reconnues. • Détermination juste du coût du produit.

3 Adapter un produit existant.	• Évaluation juste de la capacité d'un produit existant à répondre aux besoins et contraintes d'une nouvelle clientèle. • Ajout de correctifs pertinents au programme d'activités et à la logistique du produit. • Détermination juste du coût du produit.

Code : 0369

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Collaborer à la promotion de l'entreprise et de ses produits.	• À partir d'exemples diversifiés et représentatifs d'outils de promotion dans l'industrie du tourisme d'aventure; de la stratégie de promotion d'une entreprise et du cadre normatif et déontologique du tourisme d'aventure. • À l'aide de la documentation pertinente; de moyens de communication; de banques de données et de matériel informatique.
Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1 Cerner les besoins de l'entreprise sur le plan de la promotion.	• Description juste de la mission de l'entreprise. • Présentation du rôle de chacun dans l'entreprise. • Caractérisation des produits particuliers à l'entreprise. • Portrait juste de la compétition. • Mise en évidence d'éléments originaux à promouvoir pour chacun des produits.
2 Appuyer la stratégie de promotion de l'entreprise.	• Présentation claire de la stratégie de promotion de l'entreprise. • Inventaire crédible des moyens promotionnels disponibles. • Suggestion de moyens promotionnels réalistes, adaptés à chacun des produits, et qui s'inscrivent dans la stratégie de promotion de l'entreprise.
3 Préparer du matériel promotionnel.	• Respect de la stratégie de promotion de l'entreprise. • Mise en évidence, pour chaque produit, d'éléments originaux qui les démarquent de ceux des compétiteurs. • Utilisation appropriée des techniques associées à chacun des outils promotionnels.

4 Exécuter diverses activités de promotion.	• Recherche efficace des types de clientèle et des intermédiaires pour chacun des produits. • Distribution pertinente de la documentation promotionnelle. • Réponses claires, pertinentes et rapides aux questions de la cliente ou du client. • Utilisation efficace des techniques de promotion par téléphone, par télécopieur et par courrier électronique. • Communication de qualité. • Approche client impeccable. • Évaluation juste des résultats obtenus et suggestion de correctifs pertinents.
5 Offrir un produit.	• Présentation fidèle du produit aux clientes et aux clients et aux intermédiaires de vente. • Négociation d'une entente acceptable. • Communication de qualité. • Approche client impeccable. • Évaluation juste des résultats obtenus et suggestion de correctifs pertinents.
6 Représenter l'entreprise à l'occasion d'événements de promotion.	• Accueil de qualité. • Présentation fidèle des produits de l'entreprise. • Utilisation judicieuse du matériel de promotion. • Utilisation appropriée d'un logiciel de présentation. • Communication de qualité. • Approche client impeccable. • Évaluation juste des résultats obtenus et suggestion de correctifs pertinents.

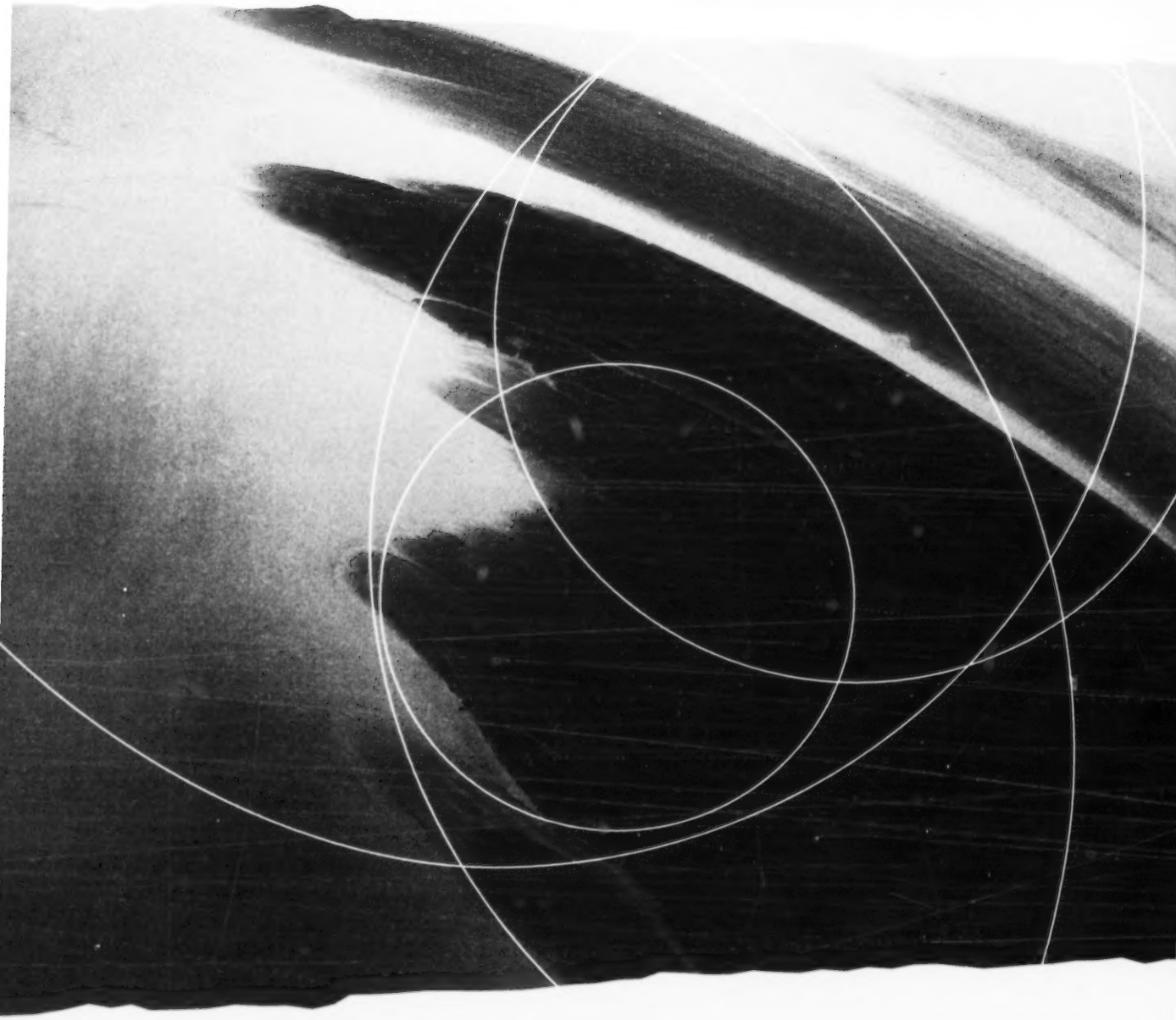

Éducation
Québec

17-0354-01